

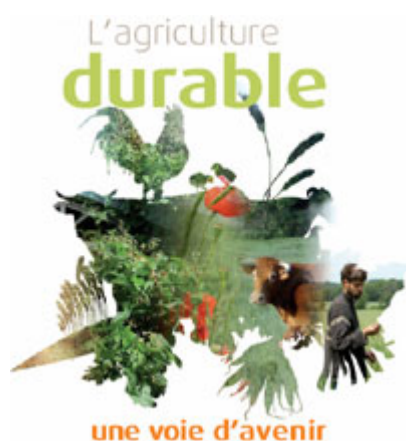
Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/L-agriculture-durable-les-solutions-pour-une-voie-d-avenir,2195.html>

Une publication de la FNCIVAM qui s'adresse aux
décideurs et aux collectivités locales

L'agriculture durable : les solutions pour une voie d'avenir

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2009

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

A l'heure où le Sommet de Copenhague s'apprête à définir un nouveau projet politique mondial, l'agriculture ne fait pas exception : un changement de modèle agricole doit être mis en place pour répondre à l'urgence climatique et alimentaire, constate le WWF. Face aux fausses réponses d'agricultures durables qui ne remettent pas en cause le modèle agricole et économique actuel, la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et ses partenaires présentent de vraies solutions aux défis de l'agriculture, en publiant « *L'agriculture durable : une voie d'avenir* ».

LES ENJEUX de l'agriculture durable : de nouvelles alternatives s'imposent

L'agriculture se trouve aujourd'hui face à la nécessité d'un changement profond pour répondre aux enjeux actuels qu'ils soient environnementaux, climatiques, alimentaires, sociaux ou économiques. Didier Lorioux (Président de la FNCIVAM), Hestia Van der Meer (porte-parole d'INPACT NATIONAL), Claude Dumont (Président du WWF-France) et Jacques moirneau (président du RAD) l'affirment : *"L'agriculture n'a plus d'autre choix que de s'orienter vers des pratiques respectueuses des hommes et de la nature. Les crises économiques successives de la filière agricole et les crises écologiques conjuguées l'attestent : si l'on souhaite conserver à la fois des agriculteurs dans nos territoires et un environnement sain, il devient urgent de changer de modèle agricole"*.

L'objectif de la publication « *L'agriculture durable : une voie d'avenir* » est donc de comprendre ce qu'est l'agriculture durable, son mode de fonctionnement et ses atouts pour développer l'agriculture de demain, centrée sur l'homme, la nature et le territoire. Ce dossier rappelle ainsi que les démarches durables visent à sortir de la dépendance à la pétrochimie et aux intrants à forte nuisance environnementale (pesticides, engrais, soja importé...) pour s'orienter vers de nouvelles formes d'énergie, une efficacité économique et le respect des ressources naturelles. L'agriculture durable prend également en compte la gestion des paysages, la qualité de l'air, de l'eau et des sols en produisant une alimentation saine. Pour les auteurs : *"A l'heure où l'intensification génère des crises de surproduction au Nord et de la paupérisation au Sud, l'agriculture durable dispose d'atouts tant pour s'adapter aux aléas de toutes origines que pour répondre au besoin de souveraineté alimentaire exprimée à travers le monde"*. *"La France et l'Europe n'ayant pas développé de politique agricole durable comme l'a fait en partie la Suisse dès 1993, les pratiques durables s'appuient pour l'essentiel sur des initiatives d'agriculteurs qui fournissent des efforts volontaires et responsables. La société est demandeuse de ces pratiques mais la politique agricole actuelle n'est pas encore à la hauteur des enjeux"*, constatent les auteurs. *" Elle tend encore à favoriser une intensification et une spécialisation des exploitations avec les conséquences que l'on connaît : niveau élevé de mécanisation, forte consommation d'énergies et d'intrants, endettement croissant des agriculteurs, difficultés de transmission des exploitations"*.

La FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et ses partenaires considèrent que *"L'agriculture durable, elle, en se basant sur une gestion économe et autonome des exploitations agricoles, garantit une efficacité économique et des revenus décents aux agriculteurs. Elle permet une baisse des charges, une diminution des coûts pour la collectivité tout en valorisant le travail. Elle est plus autonome par rapport aux aides publiques et plus en cohérence*

avec les ressources locales et les enjeux territoriaux. Elle se fonde sur une équité sociale qui permet de valoriser le travail et les emplois avec un partage équitable des richesses et des droits à produire.

Multifonctionnelle, elle participe à la vie et au dynamisme des territoires ruraux, et crée des ponts entre le monde rural et les villes. Aujourd'hui, s'engager vers l'agriculture durable, est donc nécessaire pour anticiper ces défis".

UNE RÉPONSE qui s'appuie sur les 3 piliers du développement durable : "L'agriculture durable : une voie d'avenir"

▶ **Une réponse environnementale** : Une agriculture économe en intrants chimiques (pesticides, engrais) et en ressources (eau, énergie, soja), qui s'appuie sur l'agronomie et la biodiversité, et non sur une seule technique agricole ou encore sur des réponses technologiques telles que les OGM.

▶ **Une réponse économique et sociale** : Cette publication est également une réponse à des problématiques de société et de territoire : proximité avec les consommateurs, autonomie de décision des agriculteurs, création d'emplois en milieu rural...

▶ **Une publication qui s'adresse aux décideurs et aux collectivités locales** : Aujourd'hui, sans attendre la réforme de la *Politique agricole commune*, agriculteurs, environnementalistes et collectivités locales ont les cartes en main pour orienter dès maintenant l'agriculture française dans cette voie d'avenir. Cette publication très concrète apporte donc des éclairages aux décideurs et aux collectivités locales sur les types d'agricultures à soutenir et développer sur les territoires, pour des politiques alimentaires ambitieuses et responsables.

▶ [Téléchargez le document L'agriculture durable : une voie d'avenir](#)

Publication réalisée par la [FNCIVAM](#) en collaboration avec le [Réseau Agriculture Durable](#) (RAD), [Bio de Provence](#),

[InPACT Poitou-Charentes](#), les Fédérations Régionales CIVAM de Basse-Normandie et de Pays-de-la-Loire et le [WWF-France](#), dans le cadre du Pôle Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (InPACT).